



*Direction des Services Techniques*  
**Conseil municipal du 14 décembre 2020**  
**DELIBERATION**

Rapporteur : Monsieur Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Mme Chantal LECOMTE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 30  
Nombre de votant-e-s : 33

**Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,  
Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique  
QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU,  
Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,  
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,  
M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR,  
Conseillers Municipaux.

**Etaient représentées :**

- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER.
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE.
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.

**36 - AVENANT A LA CONVENTION DE RACCORDEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE L'ESCOU**

Compte tenu du raccordement récent de 3 habitations d'Oloron Sainte-Marie sur le réseau de collecte du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Escou, la convention précédemment signée doit être révisée.

Cette extension de la collecte a été anticipée dans la carte de zonage AC.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation du 30 novembre 2020,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention présentée en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 14 décembre 2020.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 22/12/2020



Le Maire,

  
**Bernard UTHURRY**

